

de la restructuration du secteur informatique.

Ensuite, il s'agit de garantir un réseau de transmission des données facilitant la gestion de branches industrielles automatisées et la transmission rapide des décisions en matière de production.

Enfin, l'Etat doit assurer un transfert de subventions dans les secteurs à dynamiser en imposant ainsi, par la prime à la croissance, les choix faits dans le sens de l'évolution technologique (ex: subvention des trusts du téléphone en les mettant en concurrence avec les centraux téléphoniques, qui les oblige ensuite à se reconvertir dans cette branche.)

Tout ceci a pour conséquence le désir de créer un pôle autour du CN ET par la recherche sur les composants, de TDF, de l'IRIA, le CN ES (liaisons avec les satellites), coordonnées par le secteur des communications.

Ceci impose comme préalable la séparation entre les Postes et les Télécommunications et la transformation de ces dernières en une société nationale. Cette société conserverait une direction centralisée sous contrôle de l'Etat, pour les investissements et la gestion du réseau de transmission. Mais elle serait déchargée de la tutelle du Parlement et donc d'un contrôle trop gênant sur le détail de la gestion. Enfin cette société nationale étant préoccupée par le service des transmissions de données, ne serait plus tournée vers le "téléphone service public." Celui-ci serait créateur de profit en devenant un outil de consommation de masse, mais les objectifs de l'entreprise seraient ailleurs. Alors, à quoi bon conserver une structure régie par le statut de la fonction publique ?

En effet une gestion capitaliste classique en fonction des coûts et surtout renforçant la productivité du personnel, permettrait de la rentabiliser et donc de pouvoir disposer de davantage de source de financement pour d'autres secteurs.

**DUGE LISEZ ROUGE LISEZ ROUGE LISEZ ROUGE**